

Blocages : Amazon aurait licencié des salariés qui ont affiché leur soutien aux actions des Gilets jaunes



Selon des informations du Parisien, des employés d'Amazon ont reçu des lettres de "licenciement pour faute grave" après un "comportement en opposition totale aux valeurs de l'entreprise".

Avec Atlantico
Rédaction

Le soutien moral apporté aux Gilets jaunes aurait-il été préjudiciable pour certains salariés d'Amazon ? Selon des révélations du [Parisien](#) ce lundi 4 février, des salariés d'Amazon auraient été licenciés pour faute grave.

Selon un porte-parole d'Amazon auprès du Parisien, "ces personnes ont été licenciées car elles n'ont pas respecté leurs obligations contractuelles". Amazon aurait envoyé "une dizaine de notifications" de licenciements à des salariés de plusieurs sites français.

Les personnes concernées auraient exprimé sur les réseaux sociaux une forme de soutien aux Gilets jaunes. *Le Parisien* cite l'exemple d'un employé qui aurait donné rendez-vous à des collègues "devant la porte de son lieu de travail pour partir bloquer un entrepôt voisin, à Lesquin", dans le Nord

Le syndicat CGT a exigé leur réintégration et estime que leur licenciement a pour objectif "d'en faire des cas exemplaires et dissuader les autres d'agir".

La rédaction du *Parisien* a publié des extraits des lettres de "licenciement pour faute grave" adressées aux salariés par Amazon. Selon les documents, les employés ont fait preuve d'un "comportement en opposition totale aux valeurs de l'entreprise" et ont tenu des propos "d'une singulière gravité", qui constituent un "manquement grave à votre obligation de loyauté".

Deux débrayages ont été organisés en soutien à l'une des personnes concernées la semaine dernière sur le site de Montélimar dans la Drôme. Un appel à la grève a été lancé pour mardi par les syndicats Sud-Solidaires, CGT et les Gilets jaunes Hauts-de-France et Drôme.

Le salarié est normalement soumis à une obligation de loyauté envers son employeur. Il peut être lourdement sanctionné si son comportement nuit à son entreprise.

Le samedi 9 février va représenter la 13ème journée de mobilisation des Gilets jaunes. L'activité économique a été fortement impactée en France depuis le début du mouvement des Gilets jaunes en novembre dernier.